

Ecole

Parc



Budget

Travaux



Les faits marquants à mi-mandat...



Il y a un peu plus de trois ans, les pleuvennoises et les pleuvennois nous ont élus pour gérer la commune jusqu'en 2020. Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat, le bon moment pour faire un bilan.

Durant ces 3 années, l'équipe a travaillé pour vous, les choses avancent, pas toujours aussi vite que vous et nous le voudrions, mais nous devons tenir compte des contraintes budgétaires et administratives.

Les faits marquants de ces 3 années :

► La rénovation du groupe scolaire est presque terminée. Il nous reste l'agrandissement et la réfection du restaurant scolaire programmés pour l'été 2018. Dans un an, les petits pleuvennois seront scolarisés dans des locaux très agréables, ils auront tout pour bien grandir à Pleuven.

► La modernisation et la mise en accessibilité de la mairie seront terminées cet été. Le personnel aura des conditions de travail plus agréables et les administrés un accueil correspondant à leurs attentes.

► L'image de la commune continue à s'améliorer, avec un effort particulier sur le fleurissement (nous avons obtenu la 2ème fleur), et la suppression de la publicité sauvage le long des départementales.

► Les 8 logements de Ti Skol (très vétustes) vont bientôt être remplacés par 14 appartements neufs, ce qui va augmenter notre offre d'habitat collectif et moderniser l'image du bourg.

► Après l'acquisition de la salle Joncour qui sera démolie, nous avons lancé une réflexion avec le CAUE (Conseil Architectural Urbaniste et Environnemental) sur le devenir du centre bourg (que faire de l'ancien bar-tabac, restaurant aujourd'hui fermé, comment aider au maintien de nos commerces...).

► Beaucoup de choses ont été faites pour la sécurité routière comme la bande cyclable entre le bourg et Penhoat Salaün, mais il reste énormément de travail : sécurisation de Moulin du Pont, des carrefours de la route de Gouesnac'h et de Kroaz Hent Kerlevot, l'entrée de l'agglomération à hauteur de l'allée Vibert, de la route de Clohars-Fouesnant, ce qui implique de nombreuses discussions avec nos partenaires notamment le Conseil Départemental.

► Pour terminer, je tiens à vous parler du PLU, qui doit dessiner le Pleuven de demain; ce dossier complexe prend du retard dû aux difficultés d'obtenir certaines études obligatoires pour le clôturer, mais l'enquête d'utilité publique devrait avoir lieu au 4ème trimestre pour une approbation finale début 2018.

Pleuven est, et doit rester une commune très attractive, dynamique où il fait bon vivre. Nous travaillons dans ce sens.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez-vous les jeudis dans notre Parc pour des moments de convivialité.

Christian Rivière, maire de Pleuven

Directeur de la publication : **Christian Rivière**
Impression : **Imprimerie Atlantique Concarneau**
Rédactrice en chef : **Lénaig Goulard**

Mise en page : **Lénaig Goulard**
imprimé en France à 1500 exemplaires
Comité de relecture : **Commission communication**

Sommaire

Dossier

4-7

[Le budget de la commune](#)

Vie municipale

8-11

[Le PLU](#)

[La résidence Ty Skol](#)

[Les nouveaux lotissements](#)

[Le radar pédagogique](#)

[Le nouveau personnel à votre service](#)

[Les jeunes électeurs](#)

[La sécurité routière](#)

Enfance et jeunesse

12-15

[Les élémentaires se sensibilisent au handicap](#)

[Les maternelles aux couleurs de l'Afrique](#)

[Le breton s'invite à la rentrée des classes](#)

[Le devenir des TAP](#)

Tourisme

16-17

[L'hébergement touristique](#)

Les associations

18-21

[Association des Parents d'élèves](#)

[Pleuven Loisirs](#)

[Accueil Art Détente et Informatique](#)

[Les Amis de Saint-Tudy](#)

[Le Basket Club](#)

[Le Football Club](#)

Portraits

22-23

[Romain PERON](#)

[Monique CAPP](#)

Animations estivales

24-25

[Expositions de peintures](#)

[Les Jeudis du Parc](#)

En Bref...

26-27

Budget Primitif 2017 : l'heure des choix

Le débat d'orientations budgétaires, préalable au vote du Budget Primitif de la commune, avait été l'occasion de rappeler l'importance du contexte national et international sur nos propres finances publiques. Il faut en effet rappeler que la France fait l'objet, sur décision du Conseil de l'Union européenne, d'une procédure de déficit excessif.

Ainsi, le déficit public, qui s'établissait à 3,9% du PIB en 2014 doit passer sous la barre des 3% en 2017.

C'est dans cet objectif que l'Etat avait décidé d'un programme d'économies de 50 milliards en année pleine se répartissant entre l'Etat (18 milliards), les administrations de sécurité sociale (21 milliards) et les collectivités locales (11 milliards).

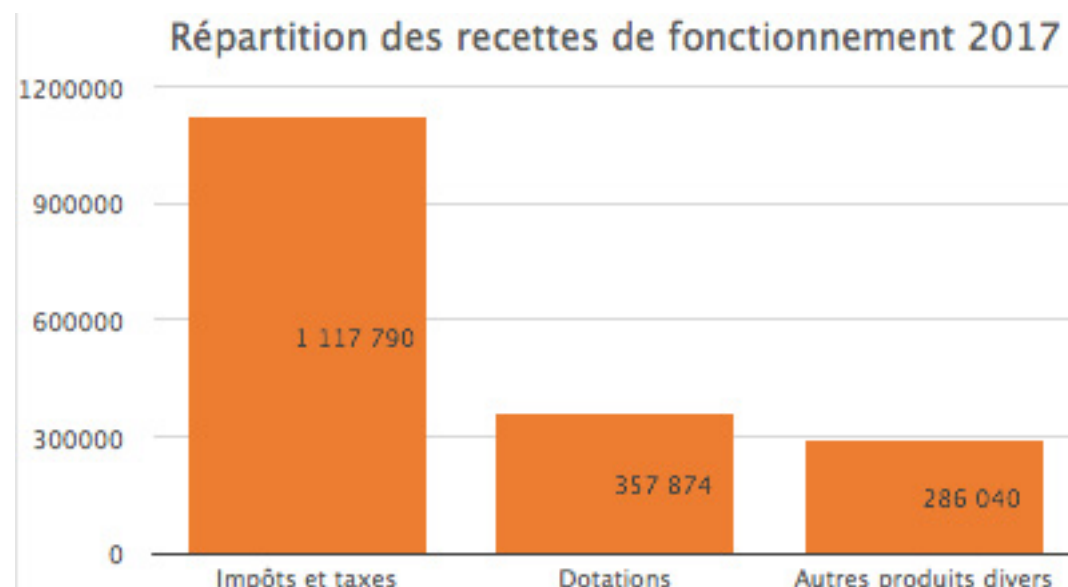
La commune de Pleuven, comme toutes les collectivités a participé à cet effort important.

Face à cette contrainte, il a fallu faire des choix afin de maintenir un service public de qualité et disposer d'équipements performants.

Quelles ressources pour financer nos actions au quotidien ?

Les recettes de fonctionnement de la commune ont été évaluées au Budget Primitif 2017 à 1 761 704 € et serviront à financer des dépenses d'un même montant.

Les recettes de fonctionnement se répartissent en trois grandes catégories :



Les impôts et taxes représentent la part la plus importante des recettes de fonctionnement : 63,45% la taxe d'habitation et les taxes foncières (bâties et non bâties) sont évaluées à 1 015 710 €.

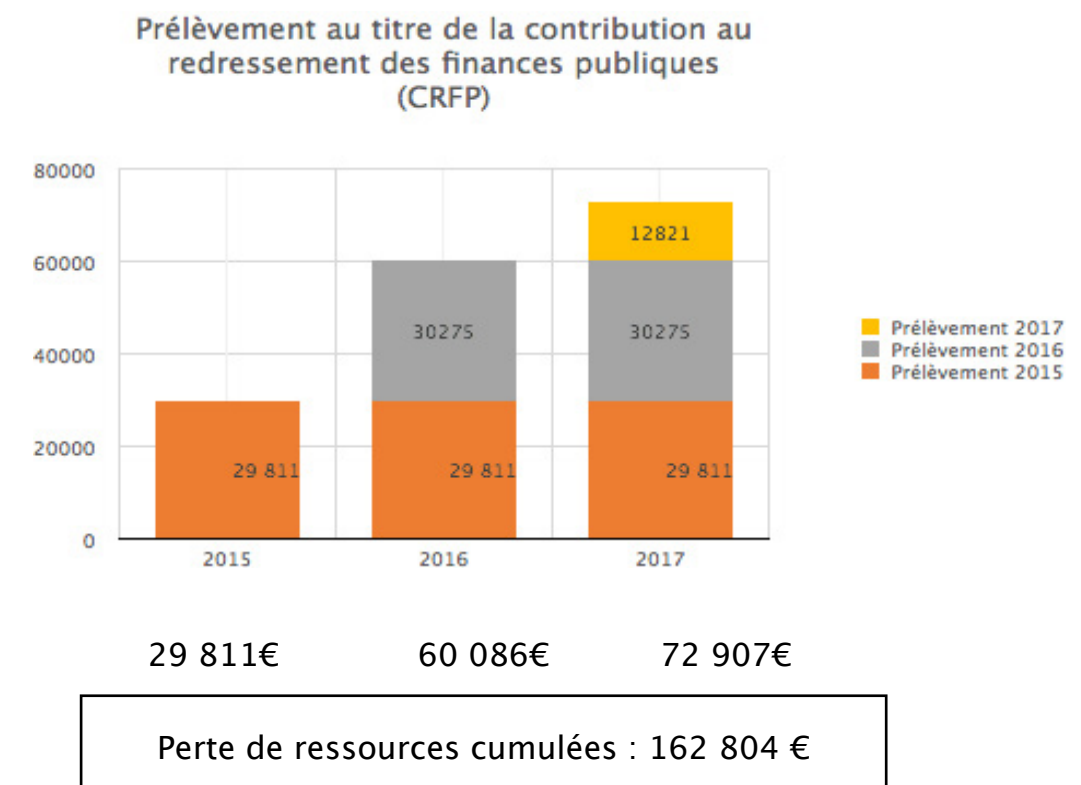
En 2017, les taux d'imposition de la part communale n'augmenteront pas.

Le rendement de ces impôts devrait tout de même augmenter de 2,9% par rapport au produit encaissé en 2016 tenant à la fois à la revalorisation forfaitaire des bases, votée en loi de finances (+0,4%), et aux nouvelles constructions (+2,5%), signe du dynamisme de notre commune.

Les dotations représentent 20,31% des recettes de fonctionnement. La commune ne dispose d'aucun pouvoir de décision sur ces recettes.

Comme indiqué précédemment les collectivités ont eu à participer à l'effort de redressement des comptes publics. Pour Pleuven, la contribution 2017 s'élèvera à 12 821 €.

La perte de ressources cumulées sur la période 2015-2017 s'élève à **162 804 €**



Les autres recettes de fonctionnement ne représentent que 16,24%.

La politique volontariste que nous menons en matière d'urbanisme génère des recettes nouvelles et a permis de contenir la pression fiscale malgré les baisses de dotations. Dans le même temps, la poursuite des efforts de gestion rigoureuse a permis de dégager des marges supplémentaires pour financer nos dépenses d'investissement ; l'excédent de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2016, soit 379 568 €, a ainsi été affecté au financement du programme de travaux 2017.

Des dépenses d'investissement soutenues

Pour mémoire, le total des dépenses d'équipement payées sur l'exercice 2016 s'est élevé à 1 Million d'euros environ se répartissant entre les travaux sur les bâtiments publics (0,7M€) et les acquisitions de matériels divers (0,3M€).

A ces dépenses s'ajoutent 534 942 € de reports sur l'exercice 2017. Celles-ci ont fait l'objet de bons de commandes ou de passation de marché mais n'ont pu être payées sur l'exercice 2016. Il s'agit principalement de l'achèvement des travaux de restructuration de l'école René Tressard.

Les crédits nouveaux en investissement s'élèvent à 715 500 €. Compte tenu des reports, le montant des dépenses d'investissement prévisionnelles 2017 se chiffre à 1,25 M€.

Les principales nouvelles dépenses 2017 se répartissent entre les travaux de voirie et d'effacement de réseaux (275 000 €) et l'acquisition de matériels divers (82 000€).

L'achat d'un bâtiment vétuste au bourg et sa démolition sont provisionnés pour 70 000€. Cette opération s'inscrit dans un programme d'embellissement du bourg sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition.

Améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous, telles sont nos priorités au moment des choix budgétaires. Celles-ci se sont concrétisées dans le vote du Budget Primitif 2017.

Les chantiers phares

Les investissements importants de ce début de mandat s'articulent autour de deux projets phares : le groupe scolaire René Tressard et l'accessibilité de la mairie.

Ces chantiers se sont déroulés sur plusieurs exercices budgétaires et doivent s'achever cette année.

Groupe scolaire René Tressard

– Réception des travaux : fin premier trimestre 2017

– Durée des travaux : environ 20 mois, avec quelques arrêts du fait de l'occupation des locaux

– Coût : 1 150 000 €

– Inauguration 30 septembre 2017

La mairie

– Appel d'offre : juillet 2016

– Choix des entreprises : août 2016

– Début des travaux : Octobre 2016

– Estimation : 320 000 € + études complémentaires

– Date d'achèvement prévue : août 2017

L'accessibilité

L'accessibilité des lieux publics est un enjeu essentiel pour notre société. La loi de 2005 n'a pas été suffisamment suivie d'effet. Le décret d'application de l'ordonnance créant l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) a été publié le 6 novembre 2014. Il accompagne la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public.

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

L'accès concerne tous les handicaps (moteur, visuel, auditif, mental...).

Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

La municipalité a engagé dès le début de mandat une réflexion sur l'accessibilité de la mairie. Les travaux ont débuté en octobre 2016 et se termineront en août 2017.

L'entrée de la mairie a été revue et sera désormais accessible aux personnes handicapées mais également aux poussettes.

Des toilettes ainsi que des bureaux ont également été créés au rez-de-chaussée.



Le Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, lancée par l'ancienne municipalité et finalisée par l'actuelle, touche à sa fin.

Arrêté en conseil municipal à l'été 2017, le PLU va être soumis à une enquête d'utilité publique dernier trimestre; la date devant être fixée par la préfecture. Cette enquête qui durera 30 jours permettra à chaque Pleuvennois d'apporter ses remarques au commissaire enquêteur. Après l'avis rendu de ce dernier, le PLU sera voté lors d'un nouveau conseil municipal.

En attendant l'approbation du document, les demandes d'urbanisme sont soumises à la réglementation du Règlement National d'Urbanisme et sont instruites et délivrées par la Préfecture.

Le plan de zonage est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Résidence Ty Skol, place à de nouveaux logements

Le bâtiment qui avait abrité une école il y a bientôt un siècle, puis transformé en logements a été démoli pour faire place à un collectif de 14 logements livrables fin 2018. La municipalité souhaite favoriser une mixité sociale au coeur même de Pleuven.



Les nouveaux lotissements

Ce sont 80 nouvelles résidences qui ont été construites sur les nouveaux lotissements au sein du bourg. Ce sont, également, autant de familles qui s'installent à Pleuven, permettant de poursuivre le bon essor démographique.

- 39 lots à Kerguily
- 22 lots à Pont Coulouffant
- 19 lots à Liorzh Cosquellou



Radar pédagogique

Depuis septembre 2016 la commune de Pleuven s'est dotée d'un radar mobile. Cet outil est un précieux observatoire des comportements routiers puisqu'il permet de donner un certain nombre de statistiques comme le nombre de véhicules par plage horaire, le nombre d'excès de vitesse, le nombre de véhicules ayant respecté la vitesse autorisée, la vitesse maximale mesurée et la vitesse moyenne des véhicules par plage horaire. Les relevés de vitesse se font dans les deux sens de l'axe contrôlé mais n'est affiché que dans un sens, ce qui peut modifier le comportement des automobilistes. Après chaque période de contrôle, un rapport détaillé des relevés sera publié sur le site de la commune pour partager toutes les statistiques. Les données sont communiquées à la gendarmerie de Fouesnant.

Moulin du Pont
du 22/09/2016 au 02/10/2016

Limite de vitesse : 30 KM/h

	Entrant	Sortant
Nb de véhicules/jour	153	178
Vitesse moyenne	23,4 km/h	24,5 km/h
% en dessous de 30 km/h	92,20%	87,90%

Si vous voulez que certains axes soient contrôlés n'hésitez pas à contacter la mairie.

Briagell et Quentin, Nouveaux jardiniers



Briagell Le Jeune et Quentin Cornec ont intégré les services techniques depuis le 18 avril, ils sont affectés aux Espaces Verts. Ils mettront leur expérience au profit de la commune.

Briagell, 25 ans , a travaillé durant 5 années au service Espaces Verts et à la Protection du Littoral de la ville de Fouesnant. Titulaire d'un CAP et d'un Bac Pro Aménagement paysager, il a également travaillé dans le secteur privé en élagage.

Quentin, 23 ans, après avoir décroché son Bac Pro Aménagement Paysager et quelques expériences dans des entreprises, a choisi de suivre une spécialisation en maçonnerie.

Parfaitement complémentaires, Briagell étant spécialisé dans le végétal et le développement et Quentin dans le minéral et la maçonnerie, ils forment un très bon duo et feront tout pour que la commune obtienne sa 3ème fleur.

La commune pionnière sur le canton dans le domaine du zéro-phyto. L'utilisation de produits phyto-sanitaires sera totalement interdite au 1er janvier 2018. Pleuven a déjà anticipé ; elle détient le label Commune Zéro-Phyto. Partout des solutions alternatives au désherbage chimique devront être trouvées, Briagell et Quentin y réfléchiront. Au cimetière l'engazonnement des allées pourrait résoudre le problème.

L'équipe des services techniques



Cérémonie citoyenne Les jeunes électeurs

Le 18 mars 2017, avant le premier tour des élections présidentielles, le maire a remis en mains propres la carte d'électeur aux jeunes majeurs de la commune.

Depuis le 1er mai 2006, les Maires de France peuvent remettre au cours d'une cérémonie de citoyenneté, la première carte électorale aux personnes venant d'accéder à la majorité et donc au droit d'exprimer leur vote. Monsieur le maire a rappelé ce qu'était le devoir de participer à la vie démocratique. Un guide du citoyen a été remis à chaque jeune afin de les éclairer sur la signification et les enjeux de leur nouveau droit.



30 jeunes inscrits d'office étaient conviés à cette cérémonie, 12 ont répondu présent.

Sécurité routière

Parents : assurez la sécurité de vos enfants !

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Soyez vigilants ; le non-respect de cette règle est susceptible d'entraîner une amende forfaitaire de 4ème classe (135 euros). Bonnes promenades sur nos belles pistes cyclables.



Sensibilisation des enfants au handicap

Le 10 mars, les élèves de l'école élémentaire René Tressard, ont découvert le handisport. Cette journée s'inscrit dans le parcours citoyen des élèves.

Ils ont pu pratiquer le basket fauteuil et même s'essayer à un match. Autre sport, très souvent pratiqué par des personnes en situation de handicap : la sarbacane a demandé à nos écoliers une bonne dose de concentration pour atteindre la cible.



L'association Handisports Cornouaille avait pour l'occasion prêté le matériel nécessaire.

Les jeunes ont également été mis en situation de non voyant dans divers ateliers :

Un parcours canne : cet atelier consistait à parcourir une certaine distance les yeux bandés, et d'éviter les différents obstacles qui croisaient leur chemin à l'aide d'une canne «*C'était impressionnant parce qu'on perd tous nos repères !*». Les enfants se sont vite aperçus des difficultés que peuvent rencontrer les personnes non voyantes.

Un atelier sensoriel : L'objectif de cet atelier était de deviner, les yeux bandés, l'objet que l'enfant tenait dans ses mains, l'intérêt étant de se servir des autres sens et notamment l'odorat et le toucher. Pas si simple que ça !

Les bénévoles de l'association « Les auxiliaires des aveugles » leur ont également présenté Datcha et Estime, deux labradors chiens guides qui s'en sont donnés à cœur joie pour montrer aux enfants l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs maîtres.



Guillaume Bozec, père de trois enfants scolarisés à Pleuven, est à l'initiative de cette journée découverte. Il a tenu à préciser que des rencontres entre personnes valides et en situation de handicap (tennis, foot, basket....) sont organisées à Quimper tout au long de l'année.

Chacun peut donc rejoindre Handisports Cornouaille !

«Ce que j'ai préféré c'est le basket-fauteuil, parce qu'on se met vraiment dans la peau d'une personne handicapée. C'est difficile et fatigant. Ça permet de se rendre compte que leur vie est compliquée.»

Angéline CM2



Contact :
02 98 98 75 40
permanences le lundi, mardi et vendredi à la Maison Départementale des Sports 4, rue Anne Robert Jacques Turgot à Quimper

Les maternelles aux couleurs de l'Afrique

Les trois classes de l'école maternelle René Tressard se préparent depuis le début de l'année à accueillir un intervenant sur le thème de l'Afrique.

Le premier travail consistait à décorer l'ensemble de l'école aux couleurs de l'Afrique.

Le plafond du hall de l'école héberge un troupeau d'éléphants, les couloirs des lions et des traces de mains de toutes les couleurs, le vestiaire des petits s'est transformé en aquarium géant et celui des moyens est décoré de cases africaines et de soleils. Les vitres sont recouvertes de têtes de lions et de girafes, de visages de la sorcière dans Kirikou et de graphismes africains. Les travaux en arts plastiques ont commencé dès le retour des vacances de février.



La seconde partie était la découverte grâce à M. Mallet Jean-Marie (artiste indépendant) des sons des différents instruments africains, le chant, la danse et les percussions sur les Sabbar.

Chacune des classes a disposé d'1h30 de mise en pratique par jour pendant 4 jours. La semaine a commencé par le spectacle « Collection d'un voyageur » où se trouvent cachés dans des valises des instruments plus étonnants les uns que les autres et totalement inconnus des enfants comme les « wassamba », les « ngiling » ou les « muku-anga ». Aux enfants de trouver comment se servir de l'instrument pour qu'il parle.

Chacun des groupes a appris un chant africain, une danse et s'est essayé à la pratique des percussions sur les Sabbar avec des rythmes plus ou moins complexes selon l'âge des enfants.



La fin de la semaine s'est terminée par une restitution de chacune des classes devant les parents, surpris par la qualité du travail réalisé.



Le spectacle s'est terminé par la participation des familles, entraînées sur la scène par le son du djembé.

Alain, le chef cuisinier a également joué le jeu en proposant sur la semaine des plats africains (poulet Yassa) afin de faire découvrir de nouvelles saveurs aux élèves.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un financement APE et mairie.

Le breton s'invite à la rentrée des classes

La Municipalité de Pleuven, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère et l'Office Public de la Langue Bretonne, avaient lancé le projet d'ouverture d'une filière bilingue français-breton à l'école René TRESSARD pour la rentrée 2017. Suite à la réponse positive de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, cette filière ouvrira en septembre en maternelle et sera destinée aux enfants nés en 2012, 2013, 2014 et 2015.

L'ouverture d'une classe bilingue français-breton à l'école René Tressard de Pleuven a donné lieu à une réunion publique d'information le mardi 16 mai, organisée par les parents d'élèves.

Après la projection du DVD « Quand le bilinguisme ouvre les portes », des échanges entre les participants ont eu lieu ; une quinzaine de personnes étaient présentes ainsi qu'un enseignant bilingue français - breton de l'école publique de Coray et parent d'élèves , et une représentante de l'association régionale des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique, Div-Yezh.

Les échanges ont été riches et constructifs et ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des parents présents, sur le contenu de l'enseignement, le déroulement de la scolarité, la nomination de l'enseignant bilingue, la présence d'une ATSEM et les locaux prévus pour cette 4ème classe de l'école maternelle. Certains parents ont pu témoigner de leur vécu, ayant déjà des enfants scolarisés en classe bilingue dans une autre école ou ayant été eux-même scolarisés en classe bilingue.

Le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires ont pu répondre aux questions des parents présents, sur les locaux, l'organisation avec les services péri-scolaires et les équipements de la future classe. La réunion s'est terminée par la visite des locaux de cette classe.



Le devenir des TAP ?

Les Temps d'Activités Périscolaires, TAP, ont été mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013.

Au fil du temps, l'aménagement horaire des TAP a évolué en tenant compte des remarques du corps enseignant et des parents, et dans le but de s'adapter au mieux au rythme des enfants.

Les TAP sont animés par le personnel communal diplômé en petite enfance et en animation, qui a proposé aux élèves un grand nombre d'activités depuis 2013.

Ainsi les maternelles, se sont par exemple initiées à l'éveil musical, à la culture bretonne, à la relaxation... Les élémentaires, eux, ont pu s'essayer à la zumba, à la danse africaine, au tennis...

Des intervenants extérieurs ont été sollicités et financés par la commune pour certaines activités telles que la Zumba, la danse country, la culture africaine, la relaxation ...

À partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours. Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation a été publié le 29 juin dernier au Bulletin officiel.

La mairie de Pleuven a distribué un questionnaire à toutes les familles des enfants scolarisés afin qu'elles puissent s'exprimer sur cette option ainsi qu'aux enseignants du groupe scolaire. L'étude de ces questionnaires est actuellement en cours, elle sera restituée lors des conseils d'écoles du mois de juin.

Un conseil municipal se réunira au mois de juillet pour en débattre et donner un avis.



Initiation à la culture africaine avec Kalilou Sangaré, et éveil musical lors des TAP

L'hébergement touristique

Pleuven dispose de plusieurs types d'hébergements touristiques.

Un peu d'histoire...

Le Gîte Rural

L'histoire des gîtes débute au milieu du 20 siècle dans le Sud Est de la France.

Le sénateur Emile Aubert lance l'idée d'un accueil des citadins par des familles paysannes, les premiers gîtes en Finistère sont apparus à la fin des années 50 dans le Porzay et à Briec .

L'exode rural d'après guerre a contribué au développement des gîtes ruraux.

Le tourisme rural se développe en France et un peu partout en Europe et permet de donner une seconde vie aux anciennes bâtisses agricoles et de maintenir une activité dans les villages.

Les gîtes ruraux sont des hébergements situés dans des maisons individuelles ou des logements indépendants, excluant les hébergements neufs, en milieu rural. Ils sont soumis à la réglementation des locations saisonnières et peuvent faire l'objet d'une adhésion à des marques collectives ou chartes de qualité. Ces marques ou classements sont gérés par des organismes comme Gîtes de France, Clévacances, Bienvenue à la ferme ou Accueil Paysan.

Le gîte est loué à la semaine, au week-end ou au mois.

Chambres D'Hôtes

Le terme de chambre d'hôte trouve son origine lointaine dans la vocation hospitalière des institutions religieuses affectées à l'accueil des pauvres.

Le domaine touristique est apparu en Allemagne au début du 19 ème siècle et s'est développé partout en Europe dans la seconde moitié du 20ème siècle.

Les chambres d'hôtes qui proposaient initialement une forme de tourisme rural en complément d'une activité agricole se développent maintenant en ville.

Elles doivent respecter des règles spécifiques à l'activité :

- être située chez l'habitant dans sa résidence avec un accueil assuré par l'habitant,
- être louée à la nuitée avec le petit déjeuner, assortie de prestations comprenant au moins la fourniture du linge de maison,
- disposer d'un accès à un wc et à une salle d'eau et répondre à toutes les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité.

A Pleuven la première chambre d'hôtes a été ouverte en 1969 par Mme Rivière.

Meublé de Tourisme

Un meublé de tourisme, aussi appelé meublé de vacances ou location saisonnière est un type d'hébergement touristique destiné à une clientèle de passage qui effectue un séjour de quelques journées, sur la base d'une location forfaitaire de courte durée et qui n'y élit pas domicile.

De nombreux sites spécialisés sur internet ont contribué au développement de ce marché.

Offre d'hébergements sur la commune (déclarés en mairie)

- Les gîtes ruraux

Propriétaire	Adresse	Nb de meublés	Période	Téléphone
LE PAGE Edith	2 Ty Nevez Prataré	1 meublé 4 personnes	Toute l'année	02 98 54 83 71
	Prataré Bihan	1 meublé 4 personnes	Toute l'année	
BERTHO Armand	3 Ty Nevez Prataré	1 meublé 4 personnes	Juillet /Août	02 98 54 60 34
NICOLAS Viviane	Prataré Bihan	1 meublé 4 personnes	Juillet /Août	02 98 54 70 69
JEANNES Christiane	29 Pont Coulouffant	1 meublé 5 personnes	Toute l'année	02 98 54 67 38
KERNEVEZ Christian	Kerguilavant	2 meublés 4 à 8 personnes	Toute l'année	06 08 57 26 82
MOREAU De LIZOREUX B.	Creach Queta	1 meublé 3 personnes	Juillet /Août	02 98 54 62 62
RIVIERE Bruno	Ferme de Kervoal	7 meublés 2 à 7 personnes	Toute l'année	06 04 42 07 05
OUADEC Patrick	22 rue de Bellevue		Juillet /Août	02 98 54 87 92
HERLEDANT Christine	5 chemin de Parc Minet		Mai à Sept.	02 98 54 82 09
RICKARD John	Ferme du Rest	4 meublés 4 personnes	Juillet /Août	02 98 54 66 29



- Les chambres d'hôtes

Propriétaire	Adresse	Nb de chambres	Période	Téléphone
MARTIN Corinne	4 chemin de Roscoler	3 chambres	Toute l'année	06 86 84 20 57



Les Associations

L'Association des Parents d'Elèves

« L'année scolaire est déjà terminée et l'équipe APE ainsi que ses bénévoles sont partis en vacances pour revenir en forme et encore plus motivés pour que les enfants puissent s'épanouir et se construire de supers souvenirs.

Grâce aux actions menées par l'APE, les enfants de petite section ont pu découvrir l'Afrique, ses couleurs et sa musique. Les grands se sont initiés au hip-hop, à l'es-crime, à la voile, ont visité le musée des Beaux-Arts... Diverses manifestations ont permis de financer ces activités : vente de sapin, goûter de Noël, soirée carnaval, chasse à l'œuf, troc et puces, kermesse... Cette année cette dernière a bien failli ne pas avoir lieu, faute de bénévoles, mais nous l'avons conservée pour ne pas priver les enfants.

Pour continuer de permettre à nos enfants de pratiquer différentes activités, nous avons besoin de vous !

Pleuven Loisirs

Forte de 245 adhérents, l'association Pleuven Loisirs propose une large gamme d'activités tout au long de l'année à la salle Lannurien.

Les adhérents peuvent se retrouver pour une partie de belote, de pétanque, de scrabble ou bien autour d'un repas ou d'un thé dansant. Ces derniers ont remporté un vif succès cette année.

Des cours d'informatique sont également proposés pour s'initier ou se perfectionner. Pleuven Loisirs est rattaché à « Génération Mouvement du Finistère », ce qui permet à l'association de développer ses actions en proposant notamment des voyages en Angleterre, Russie, Grèce... Mais aussi des courts séjours comme à l'île de Ré, La

Pour terminer, nous tenons à remercier : Les Saveurs Gourmandes de Fouesnant, notre fournisseur de crêpes, pour l'aide donnée à chaque kermesse – Alain, le cuisinier de l'école sans qui les saucisses ne seraient pas cuites ! – Le personnel communal ainsi que les élus – Le comité des fêtes pour le matériel prêté – Le Leclerc Quai 29 pour l'aide apportée sur nos manifestations. Et un énorme merci aux bénévoles présents cette année ! Nous sommes fiers et heureux de participer aux sourires des enfants ! Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée »



Rochelle, le Pays Poitevin, la côte de granit rose...

N'hésitez pas à rejoindre l'association et ses activités ludiques, sportives et intellectuelles. Vous serez accueillis dans la bonne humeur et la convivialité.



Infos : Daniel Brulin au 06 29 58 74 58

Accueil, Art, Détente et Informatique

L'association AADI avec ses 40 années d'expérience œuvre beaucoup pour la commune.

Experte dans les domaines des loisirs créatifs et des Arts Plastiques, 28 artistes ont présenté leur travail lors d'une exposition lors du week-end du 14 mai. 140 œuvres étaient exposées à la salle Jean-Louis Lannurien. Marion Le Bleis professeur de broderie de Luneville ainsi que Caroline Larue animatrice Arts Plastiques étaient présentes pour expliquer aux visiteurs les techniques employées pour la réalisation des œuvres.

Des expositions ont lieu cet été du 9 au 15 juillet à la chapelle Saint Thomas et du 16 au 22 juillet à la Chaumière (celle-ci exclusivement sur le thème de Pleuven)



Infos : contact.aadi@orange.fr

Les Amis de Saint-Tudy

Chapelle Saint-Tudy, un pardon solidaire

Les Amis de Saint-Tudy organisent depuis plus de 30 ans, le pardon de la chapelle.

Cette année fut marquée par une belle affluence avec 230 repas servis. C'est l'occasion pour les convives de se retrouver après la célébration religieuse, sur le placître pour la traditionnelle poule au pot et s'essayer aux jeux bretons.

Les fonds récoltés sont reversés au CCAS de la commune, au Centre d'action Médico-Social Précoce (CAMSP) à Quimper, et à l'accueil de jour des Ateliers Fouesnantais «Le Penty», ainsi qu'à l'entretien courant de la chapelle.



Le Pleuven Basket Club

Le PBC, une saison bien remplie.

«La saison qui s'achève restera comme excellente pour le Pleuven Basket Club. Des licenciés en augmentation, dont une cinquantaine de jeunes en Mini-basket, et 13 équipes en championnat départemental du Finistère, ce qui est très encourageant pour la suite.

Tant sur le plan sportif que sur le plan événementiel, nous avons performé, toujours dans l'état d'esprit d'offrir à tous nos licenciés un cadre plaisant et rassurant, ce qui en a amené certains à se dépasser, vu les résultats.

Jugez-en : 3 équipes, les U9 Spurs, les U13F et l'équipe fanion des Séniors 1 sont championnes départementales et 3 autres, les U11M, les U13M1 et les séniors 2 sont vice-championnes. Excusez du peu !

Sur le plan événementiel, début février, rassemblement Baby-basket, auquel participaient 5 clubs soit 32 enfants; stage d'hiver mi-février organisé conjointement avec US Concarneau à Kervihan qui s'est terminé par un stage d'arbitrage ; le 19 mars, un dimanche après-midi, nos Séniors ont battu leur challenger Plouvien et pris une option sur le titre ; en mars rassemblement U11 à Douarnenez avec 5 autres clubs ; début avril, cinq U11 participent à la finale départementale du Panier d'Or ; le 23 avril, 6 équipes U9 et 5 équipes filles U11 se retrouvent en tournoi à Combrit ; le 28 avril, le comité de basket du Finistère organise à Pleuven un rassemblement U9 auquel participaient 6 clubs Cornouaillais ; début mai se termine la semaine d'échange Fouesnant/Meersbusch auquel participent avec bonheur 8 U13F et

2 U15F du PBC ; le 1^{er} mai nous participons à l'organisation du troc & puces sur le parking Quai29 ; le 21 nous organisons le nôtre à Bellevue, avec une petite baisse de la fréquentation ; le 26 mai, après-midi ludique pour les U1 Mixte qui ont pu affronter leurs parents dans des matches épiques ; le 28 mai 25 enfants du PBC parmi les 200 au rassemblement de l'ASEA ; le 11 juin nous ferons un tournoi U11 à Kervihan, mais avant le 3 juin, à Bellevue après-midi et soirée festives et entre les deux, l'Assemblée Générale du club.



Comme vous pouvez le constater, nous choisissons particulièrement nos jeunes licenciés, sans oublier d'assurer le maximum de confort et d'aisance pour toutes nos équipes.

Pour tous ceux qui veulent pratiquer le basket en loisir, la section éponyme organise des rencontres tous les dimanches matins de 10h00 à 12h00 à Kervihan.

Tout ceci a pu se réaliser grâce à la participation active des parents et des bénévoles qui chaque semaine apportent leur pierre à l'édifice. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés ici.

Le Pleuven Basket Club est un atout majeur pour la commune, saisissez la chance qui est offerte de faire participer votre (vos) enfant(s) à cette belle aventure qui dure depuis 31 saisons. Nous aimons faire plaisir aux enfants et ils nous le rendent bien. A bientôt, ballon en main !»

Le Football Club Pleuvennois

La 86ème saison s'achève pour les footballeurs pleuvennois.

Des hauts et des bas pour les différentes équipes engagées cette saison mais un club qui évolue avec, en plus de trois équipes séniors et une école de foot complète, désormais des équipes féminines en collaboration avec les équipes du canton.

Un club tient, grandit et évolue grâce à ses jeunes pousses et cette année encore les petits dragons ont fait honneur à leurs couleurs ! L'école de foot se porte très bien et continue de se développer pour sa 6ème année.

Avenir prometteur pour les plus jeunes du club (U6/7) avec notamment une double victoire en tournoi sans encaisser le moindre but !

Les autres catégories (U8/9, U10/11 et U12/13) ont aussi montré de belles choses dans un bon état d'esprit.

Si l'école de foot progresse et grandit, les dragons ne sont pas encore assez nombreux pour voler seuls dans les catégories intermédiaires (U14/15 et U16/17). Un jour, tous ces petits dragons seront amenés à rejoindre leurs aînés dans l'une des 3 équipes séniors.

En attendant l'arrivée de ces renforts, les seniors avaient eux aussi leur saison à disputer et ont alterné le bon et le moins bon.

Du côté de l'équipe C, année satisfaisante avec un joli podium de D4 décroché derrière les deux équipes intouchables du groupe. 4ème l'année dernière, 3ème cette saison, est-ce que la 3ème tentative sera la bonne pour accéder à la D3 ? Réponse la saison prochaine !

L'équipe réserve abordait, elle, sa deuxième saison consécutive en D2 avec comme objectif d'assurer son maintien. Mission accomplie !

Année plus compliquée pour les joueurs de l'équipe fanion avec une saison que l'on pourrait séparer en deux avec d'un côté un parcours historique dans les différentes coupes et de l'autre un championnat décevant terminé à une anonyme 7/8ème place.

La saison en championnat fut difficile, mais les performances des dragons en coupe viennent apporter un rayon de soleil bienvenu. En Coupe de France, pour la 100ème édition de la compétition, les pleuvennois ont, pour la première fois de leur histoire, remporté les maillots officiels.



Le FC Pleuven tient à remercier Louis Bourhis bénévole de toute heure qui a décidé de prendre un peu de repos, même s'il continuera à coup sûr de suivre les résultats des différentes équipes ! Merci à toi Louis ! Ainsi qu'à Frédéric Goarin, en charge des équipes séniors, qui a pris la décision de souffler quelques temps et qui quitte ses fonctions même s'il continuera à encadrer et à aider les jeunes dragons à grandir.

Romain PERON

Notre commune compte un champion parmi ses habitants ! Il s'appelle Romain Péron, pratique la boxe anglaise et vient de jouer une demi-finale du Tournoi de France des Super Welters. Pour Pleuven Mag, il a accepté de répondre à notre curiosité...

A quel âge as-tu débuté ce sport ?

J'ai commencé à 18 ans. Au départ, j'y suis allé avec un copain pour essayer, juste comme ça. C'était à Quimper. Lui a arrêté, pas moi ! J'ai rapidement rencontré des personnes qui m'ont fait aimer ce sport, jusqu'à ce qu'il devienne une véritable passion. J'ai débuté au Quimper Boxe en 2002 et j'évolue avec Ergué Boxing Club depuis 2012, entraîné par Ludovic Guérin...

Quel souvenir gardes-tu de ton premier combat ?

C'était évidemment un combat amateur, mon adversaire était bien plus grand que moi, mais j'étais plus «guerrier»... et je l'ai battu en l'étouffant ! Une victoire donc. Sur 21 combats amateur, j'ai gagné 15 fois, perdu 5 matches et fait 1 match nul... Puis je suis passé « Professionnel »

Et ce premier match « pro » ?

Mon premier match « pro » s'est joué en Normandie en mars 2015. C'était très dur. Un combat épuisant. On avait mis beaucoup d'intensité tous les deux et je finis par perdre le combat. La principale différence est l'absence de protections. Lorsqu'on passe en pro, on n'a que ses poings pour se protéger...

Jouer à ce niveau doit comporter des contraintes de rigueur... peux-tu nous décrire ton quotidien sportif ?

Je m'entraîne tous les jours. A raison d'1 heure 30 à 2 heures par jour. On travaille la technique de boxe, mais aussi la préparation physique générale, et on pratique le « sparring », c'est-à-dire des combats d'entraînements avec protections...

Je dois également faire très attention à mon poids... Pour rester dans ma catégorie (66.678kg - 69.853kg), je dois rester attentif à mon alimentation. Cela nécessite de très bien se connaître... il faut manger varié, équilibré et surtout pas trop gras...

Tu étais engagé dans le Tournoi de France cette année. Après avoir remporté le Quart de Finale à Ergué, devant ton public, c'est de nouveau ton club qui a pu organiser la demi-finale. Tes impressions lors de ce combat ?

Pour moi, j'ai fait ce qu'il fallait. J'ai mené le combat et touché plus dur et plus précisément. Finalement, je perds ce combat aux points, alors que je le pensais gagné. C'est le sport !

Quelles sont tes ambitions pour la suite ?

La saison professionnelle n'est pas finie, car elle va de janvier à fin décembre. On va trouver d'autres combats. Mon prochain combat aura lieu le 1er juillet à Charleville-Mézières...

L'an prochain, je compte refaire le Tournoi de France, à moins que je ne passe dans le groupe supérieur... Dans ce cas, je m'attaquerai au Tournoi du groupe B, en Coupe de la Ligue.

Souhaitons à ce Pleuvennois de nombreuses victoires !



Monique CAPP

Des Palmes Académiques amplement méritées.

Après avoir exercé, pendant 25 ans, comme enseignante à l'école René Tressard, Monique Capp a pris sa retraite en 2004. Cependant son désir de servir les enfants, à travers leur éducation, est resté ancré en elle. C'est donc en novembre 2005 qu'elle devient Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale pour le secteur de Fouesnant et particulièrement au sein de l'école René Tressard. Pour mémoire, le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est nommé officiellement par la Direction Académique des services de l'Éducation Nationale, pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.



Monique se consacre, donc, à sa fonction de déléguée et, également de bibliothécaire, tout en faisant partager aux CP les histoires qu'elle leur raconte.

Les Palmes Académiques, qui lui ont été décernées en janvier de cette année, récompensent son implication et sa passion pour l'éducation des enfants. A noter que les cinq Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du secteur de Fouesnant, sont tous attributaires du titre de Chevalier des Palmes Académiques.

Expositions de peinture

Tout l'été, Pleuven accueille des peintres qui exposent à la chapelle Saint-Thomas ou à la chaumière



Chaumière

Du 2 au 8 juillet :
Association Arts et Créations en Liberté

Du 9 au 15 juillet :
Pierrette et Caroline LARUE

Du 16 au 22 juillet :
Club Art et Détente

Du 23 au 29 juillet :
Betty et Hervé GUEGUEN

Du 30 juillet au 5 août :
Marie-Lise LE CAMPION

Du 6 au 12 août :
Jima RAUD et Mana LE BOULC'H

Du 13 au 19 août :
Marie-Renée MERDY

Du 20 au 26 août :
Victor AVERT

Chapelle Saint-Thomas

Du 9 au 15 juillet :
Club Accueil Art Détente

Du 16 au 29 juillet :
Albert DRADON

Du 30 juillet au 5 août :
Fabienne BROUTIN

Du 6 au 12 août :
N. CERRUTI – F. SCOAZEC – F. MARTIN



Les Jeudis du Parc

L'équipe des JDP vous accueille tous les jeudis de l'été, au programme : du rock, du swing, du disco, de la chanson française, Fest-Noz... Rendez-vous au Parc de la mairie !

Les jeudis du Parc Pleuven 2017

6 juillet Chansons françaises Ronan Gourlaouen 2ème partie Lyz'An	3 août Soirée moules frites Les Lougriers de l'Odet 2ème partie Kalffa (Rock celtique)
13 juillet Soirée Irlandaise The Boys In The Gap	10 août Soirée disco Machin'Roll Reprises variées internationale
20 juillet Soirée Rock The Customers Rock'n Roll Bigoud	17 août Soirée Jeunes talents Some Smoking Boys 2ème partie Hidden
27 juillet Soirée Swing Jive Me	24 août Fest Noz et Vieux Métiers Cercle de Bénodet 2ème partie Digresk

Bar, crêpes et stand restauration tous les jeudis.

PLEUVEN
PLEUVENN

Inauguration de l'école



Le maire et le conseil municipal sont heureux de vous convier à l'inauguration du groupe scolaire René Tressard le 30 septembre 2017 à 10h00

La fête des voisins

Le Quartier Ti Ar C'Hoad fête ses 10 ans de Fête des voisins.

Pour la dixième édition, le samedi midi 10 Juin 2017, Catherine Laurent, l'animatrice de la maison de retraite et Michel Refour un bénévole, ont organisé cette manifestation qui a regroupé une trentaine de voisins. Moment de convivialité autour d'un apéritif et d'un repas, chacun a apporté son plat, sa bouteille, et la maison de retraite a fourni les frites. La tradition est désormais bien ancrée !



En bons citoyens...

Entretien des terrains

Il est rappelé aux propriétaires de terrains que les friches constituent un réel danger pour le voisinage (incendie, refuge de reptiles, rats..).

Il est donc demandé aux propriétaires de se mettre en conformité avec le Règlement Sanitaire Départemental qui fait obligation de procéder au débroussaillage et fauchage des terrains.

Les bas-côtés

Les fossés et bas-côtés ne sont pas des dévidoirs ! Merci de ne pas y jeter vos déchets.

Lutte contre le bruit

Conformément à l'arrêté préfectoral n°90-1270 et son article 5, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est également souhaitable de respecter la pause déjeuner...

EN PRATIQUE

Heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 8 h à 12h et de 13h30 à 17h30,
Le vendredi jusqu'à 16h30, le samedi matin de 9h à 12h
Tél. : 02 98 54 60 50
Fax : 02 98 54 71 52
Email : mairie@pleuven.bzh
Site internet : www.pleuven.fr
Retrouvez Pleuven sur Facebook
https://www.facebook.com/pleuven.bzh

Maison de l'Enfance et des Loisirs

Tél. : 02 98 54 84 95

Pour rencontrer les élus

Christian Rivière, maire

Tous les jours, de 10h30 à 12h, et le samedi 10h30 – 11h30 à la mairie

Muriel Gourvès, adjointe aux affaires scolaires, enfance-jeunesse

Tous les samedis de 10h à 12h sur RDV

Yvon Arzur, adjoint à l'animation, associations et patrimoine

Le vendredi de 9h à 12h sur RDV

Sandrine Aubertiny, adjointe aux finances

Le vendredi sur RDV à la mairie

David Del Nero, adjoint aux travaux

Le vendredi de 9h à 12h, à la mairie sur RDV

Lénaig Goulard, adjointe à l'urbanisme et à la communication

Le vendredi et samedi sur RDV à la mairie

Mikaël Simon, adjoint à l'informatique et restaurant scolaire

Le vendredi après-midi et samedi matin sur RDV

Corinne Martin, déléguée à l'action sociale

Le vendredi sur RDV à la mairie

Romain Le Goff, délégué à la voirie

Uniquement sur RDV

Permanences en mairie

Assistante sociale

sur RDV au 02 98 76 24 21

Mission locale

Sur RDV au 02 98 51 61 27

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Permanence à la Communauté de Communes

+ ateliers 1 vendredi matin sur 2 à la MEL de Pleuven – Prendre RDV au 02 98 54 61 26

Architecte conseil

M. Cossec

Un jeudi sur trois
Prendre RDV à la mairie

CCAS

Contactez

Yvon Arzur à la mairie

CCPF

02 98 51 61 27

Pour une parution dans le prochain

Pleuven Mag, contactez
Lénaig Goulard

goulard.lenaig@orange.fr

Une envie de lire...

Le kiosque vous attend

Depuis le printemps, un kiosque à livres a pris possession du Parc au grand bonheur des lecteurs occasionnels ou assidus.



Le principe :

Vous empruntez...

Vous lisez...

Vous rapportez...

Romans, BD, Récits, livres pour enfants
trouveront leur place dans le kiosque.

APPEL AUX BENEVOLES

**Vous souhaitez vous
occuper de la gestion du kiosque
(rangement, tri...)
vous êtes les bienvenus !
Adressez-vous en mairie.**